

Décision portant prolongation d'une unité mixte de service

LA CHARGÉE PAR INTERIM DES FONCTIONS DE PRÉSIDENTE DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTÉ ET DE LA RECHERCHE MÉDICALE

LE PRÉSIDENT DE SORBONNE UNIVERSITÉ

Vu le décret n° 83-975 du 10 novembre 1983 modifié relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu les statuts de Sorbonne Université ;

Vu l'arrêté du 12 octobre 2018 portant attribution de fonctions à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision n° 2013-110 du 6 juin 2013 relative aux unités de recherche et autres formations de l'Inserm ;

Vu la décision Inserm n° 2014-362 portant création de l'unité Inserm US 028 et nommant Monsieur Serban MOROSAN directeur ;

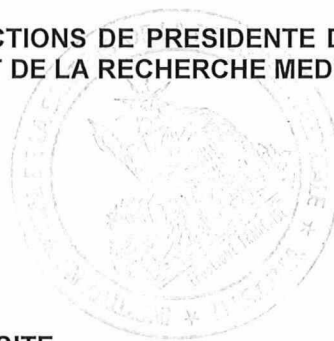
Décident :

Article 1 : L'Unité Mixte de Service intitulée « Phénotypage du Petit Animal - PPA » et référencée pour l'Inserm « US 028 » est prolongée jusqu'au 31 décembre 2023.

Article 2 : Le mandat de Monsieur Serban MOROSAN est prorogé jusqu'au 31 décembre 2023.

Article 3 : La présente décision prend effet à compter du 1^{er} janvier 2019.

LA CHARGÉE PAR INTERIM DES FONCTIONS DE PRÉSIDENTE DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTÉ ET DE LA RECHERCHE MÉDICALE



LE PRÉSIDENT DE SORBONNE UNIVERSITÉ

